



Offre d'emploi

Journalier d'aide à la voirie de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults

Sous la supervision de l'inspecteur en voirie, la personne recherchée exécutera les tâches suivantes :

- Des travaux manuels et physiques tels que la pose d'enrobé bitumineux chaud ;
- Réparations et entretien des infrastructures et des équipements ;
- Déneigement des routes en période hivernale avec les équipements de la municipalité ;
- Entretien des infrastructures municipales : voirie, égouts sanitaires et pluviaux, réseau routier et signalisation routière, éclairage de rue, matériel roulant, bâtiments municipaux ainsi que parcs et terrains de jeux ;
- Toutes autres tâches connexes.

EXIGENCES

- Bonne forme physique ;
- Connaissance de base en mathématiques pour le calcul de superficie et de volume, serait un atout ;
- Posséder un sens de l'organisation du travail et de la gestion des priorités ;
- Posséder un sens de l'autonomie, de débrouillardise et de minutie ;
- Capacité à lever de lourdes charges ;
- Possession d'un permis de conduire valide de classe 1 ou 3 ;
- Connaissance de la mécanique en véhicules lourds serait un atout ;
- Avoir de l'entregent et une habileté à communiquer avec les gens ;
- Habiletés diversifiées en travaux manuels ;
- Habileté à travailler en équipe ;
- Connaissance des logiciels de la suite Office, Word et Excel, ainsi que l'internet, seraient un atout.

La description des tâches ci-dessus est indicative et non limitative.

CONDITIONS D'EMPLOI

Rémunération concurrentielle

Horaire de travail : poste permanent

35 à 40 heures

Date d'entrée en fonction : Printemps 2025

Veillez envoyer votre *Curriculum vitae* à l'attention de Madame Mathilde Potvin, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults à municipalite@stebrippedessaults.ca
819 336-4460, poste 222

La Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults remercie tous les candidats qui auront signifié leur intérêt pour ce poste. Cependant, seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés. La forme masculine est employée uniquement dans le but d'alléger le texte de cette offre d'emploi.